

J'AI OU JE VAIS AVOIR UN ENFANT



J'AI BESOIN DE CONSULTER ET D'OBTENIR DES CONSEILS, OÙ ALLER ?

PMI - Protection Maternelle et Infantile

Gratuit et confidentiel De la grossesse à la naissance

Pour la prévention et la promotion de la santé des parents, futurs parents et des enfants de 0 à 6 ans

- Informations, conseils, accompagnement
- Médecins, sages-femmes et puéricultrices sont à votre écoute. Ils vous accueillent lors des permanences, en consultation ou se rendent à domicile si cela est nécessaire.

Vous pouvez les contacter dans les Centres départementaux d'action sociale (CDAS), sur rendez-vous :

CDAS Rive droite : 25 rue Anatole France 02.98.45.16.54

CDAS Lambézellec : Place de Bretagne - 02.98.03.39.52

CDAS St Marc : 41 rue Sébastopol - 02.29.61.29.29

CDAS Bellevue Place Napoléon III - 02.98.47.08.09

CAF = "Je déclare ma grossesse à la Caf au cours du premier trimestre.

Je peux m'informer sur les prestations d'accueil du jeune enfant et sur les modes du garde, sur le site www.caf.fr, monenfant.fr ou dans un accueil de la Caf.

Pour avoir des informations sur les services existants autour de chez moi, je peux consulter les pages locales du Caf.fr via la rubrique "Ma Caf" puis "Offre de services" Si besoin, je demande un rendez-vous."

Informations : - <http://infosociale.finistere.fr> - Repères dans la cité : www.reperes-brest.net